



saison culturelle | Grand Chambord

Conscience du risque

Appel à candidature pour une résidence de territoire 2025-2026 destinée à un artiste plasticien ou à une artiste plasticienne

Le projet en quelques mots	3
Le Grand Chambord : présentation du territoire d'accueil	3
Wahou ! : une saison culturelle dédiée au thème du paysage	3
PAPI : le Programme d'actions de prévention des inondations	4
Les précédentes résidences de la saison <i>Wahou</i> !.....	5
La résidence proposée	6
Pour déposer sa candidature	9
Le calendrier prévisionnel	9
Pour tout renseignement	10

Le projet en quelques mots

Le projet consiste en une résidence d'une durée de 9 semaines, pour un artiste plasticien ou une artiste plasticienne, se déroulant de l'été 2025 à l'été 2026. Cette résidence, proposée par la Communauté de communes du Grand Chambord (Loir-et-Cher, 41), s'inscrit dans un double cadre : la saison culturelle *Wahou !* dédiée au thème du paysage, et le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) engagé sur le territoire. Le sujet de la résidence est celui de la conscience du risque d'inondation relatif au fleuve Loire et à ses affluents.

Le candidat retenu proposera la découverte d'une ou de plusieurs œuvres le long d'un parcours reliant, durant l'été 2026, les communes de bord de Loire et celles des affluents. Son travail de création engagera la participation d'habitants.

Le budget (TTC) prévoit 10 000€ de rémunération artistique, 20 000€ pour la participation des habitants et le volet production, ainsi qu'une enveloppe de 5 000€ de frais de déplacement (hors hébergement pris en charge par le Grand Chambord).

Le Grand Chambord : présentation du territoire d'accueil

La Communauté de communes du Grand Chambord (CCGC) est située au cœur du Loir-et-Cher. Créée au 1^{er} janvier 2002, elle compte environ 21000 habitants répartis sur 16 communes rurales, à proximité de Blois et d'Orléans. Au centre du territoire est implanté le Domaine national de Chambord, l'un des plus beaux châteaux de la Loire. Le Val de Loire est inscrit au patrimoine mondial par l'Unesco. Les villages de Sologne bénéficient quant à eux d'un environnement remarquable de forêts et d'étangs.

Fort de ces atouts, le Grand Chambord s'est engagé dans une démarche à haute valeur ajoutée de conservation, de restauration et de valorisation du paysage, le Plan de paysage, enjeu majeur de son développement futur et élément central de son projet de territoire. La saison culturelle *Wahou !* dédiée au thème du paysage constitue la principale contribution de la politique de développement culturel du Grand Chambord à cette démarche.

Wahou ! : une saison culturelle dédiée au thème du paysage

Wahou !, cette interjection spontanée exprimant l'émotion face aux éléments remarquables des paysages du Grand Chambord, est le nom de la saison culturelle du Grand Chambord.

Le thème du paysage y est traité de manière très ouverte et très large, en faisant écho à tous les registres de l'identité du territoire et des différentes manières de l'habiter et d'y vivre : le patrimoine matériel et immatériel, l'architecture, la gastronomie, la biodiversité, les modes de vie, l'histoire du territoire, etc.

Le cœur de cette programmation, revenant chaque année d'avril à septembre, est constitué de deux expositions d'art contemporain et de rendez-vous culturels en lien avec elles. Toutes les disciplines plastiques sont convoquées, afin de favoriser une grande diversité de propositions artistiques : photographie, dessin, peinture, sculpture, installations, vidéo, pratiques hybrides, etc. Ces expositions sont le fruit de la résidence d'artistes sur le territoire du Grand Chambord, qui viennent travailler avec

les habitants (via les écoles, les EHPAD, la mobilisation d'associations, etc.) sur le paysage dans lequel ils vivent.

La saison *Wahou!* s'adresse à tous les habitants du territoire (passionnés de nature ou de culture, personnes à la recherche d'une animation ou d'une destination de promenade...), aux amateurs d'art contemporain du département et aux touristes de passage dans la région. Les expositions ont lieu au Pressoir – espace culturel du Grand Chambord. Un médiateur y accueille les visiteurs cinq jours par semaine.

PAPI : le Programme d'actions de prévention des inondations

Depuis Amboise jusqu'à Beaugency, les Communautés de communes et la Communauté d'agglomération de Blois ont pris l'initiative de s'engager conjointement dans la mise en œuvre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations – PAPI. Elles ont désigné l'Etablissement public Loire en tant que structure porteuse pour assurer l'animation de cette démarche.

Le PAPI a pour objectif de promouvoir une gestion globale des risques d'inondations en vue de réduire leurs conséquences dommageables sur la santé humaine, les biens, les activités économiques et l'environnement.

Cette démarche passe par l'élaboration d'un Programme d'Etudes Préalable (PEP) dont l'objectif est de disposer des connaissances suffisantes sur le risque inondation pour concevoir une stratégie d'actions et un programme de travaux. La réflexion portée par ce projet concerne la Loire et ses affluents. Elle se structure autour de 7 thématiques :

- l'amélioration de la connaissance et de la conscience du risque ;
- la surveillance, la prévision des crues et des inondations ;
- l'alerte et la gestion de crise ;
- l'intégration du risque inondation dans l'urbanisme ;
- la réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens ;
- le ralentissement des écoulements ;
- la gestion des ouvrages de protection hydrauliques.

La résidence constitue l'une des actions engagées dans ce cadre. Le projet, centré sur les enjeux du risque inondation, s'appuiera, intégrera et permettra d'aborder des données techniques et scientifiques tels que la notion de temps de retour, de lit majeur, de plus hautes eaux connues, de zones d'expansion de crue, de plan de prévention des risques naturels d'inondation, les bons comportements, etc. Les manières de rendre concrètes ces notions auprès des publics sont nombreuses et seront déterminées par et avec l'artiste en fonction du projet retenu.

Avec cette approche, les publics (habitants, scolaires, touristes...) seront invités à observer, à se questionner et à réfléchir sur leurs relations à la Loire et ses affluents, et au risque inondation.

En 2016, le territoire du Grand Chambord a été marqué par des inondations importantes dans les villages traversés par les affluents de la Loire, en particulier le Beuvron et le Cosson. Les habitants les plus concernés ne sont donc pas ceux des communes du bord de Loire mais ceux des communes de Sologne. Le projet de résidence ne sera donc pas centré sur le fleuve mais bien sur l'enjeu global de la conscience du risque inondation sur le territoire.

Les précédentes résidences de la saison *Wahou* !

Marion Dutoit, Stéphanie Buttier et Maroussa Leclerc

Marion Dutoit (plasticienne), Stéphanie Buttier (plasticienne) et Maroussa Leclerc (metteuse en scène) se sont engagées ensemble dans la résidence *Alambic* (2020-2022), réalisée à l'EHPAD La Bonne Eure en collaboration avec la Communauté de communes du Grand Chambord. Le projet *Alambic* s'est construit au fil des saisons et des années, par rebonds. Il a pris la forme d'une enquête collective menée par les artistes avec la complicité de 200 habitants et partenaires rencontrés et mobilisés sur le territoire du Grand Chambord et au-delà. Des créations de tous types sont ainsi nées : planches d'herbier issues d'échanges postaux durant le confinement de 2020, portraits de participants, briques et tuiles estampées de végétaux locaux, mise en bocaux du paysage comestible à la suite de cueillettes participatives et d'ateliers de cuisine, distillation d'une eau de vie réalisée par les résidents de l'EHPAD, chorégraphie filmée, etc.

Le Goût du paysage est le nom de l'exposition (avril-juin 2023) qui a permis de restituer l'ensemble des volets de ce projet, qui a notamment questionné les notions de paysage, d'art partagé et de vivre ensemble. Une riche programmation de rendez-vous, conçue avec les acteurs locaux, s'est déroulée autour de la Table des mets, une œuvre monumentale en osier créée avec les habitants de Saint-Dyé-sur-Loire et les touristes de passage.

Anne-Line Drocourt

Anne-Line Drocourt est plasticienne sonore. En résidence trois semaines sur le territoire de la Communauté de communes dans le cadre d'une collaboration avec le Domaine national de Chambord, l'artiste a enquêté sur ce que c'est qu'habiter là, dans le quotidien de ce monument exceptionnel, mais aussi dans celui des grands marqueurs du paysage que sont la Loire, la forêt, la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux. Vit-on ici de manière singulière ? Qu'ont à raconter les habitants sur leur rapport à ce château et au paysage qu'il a largement modelé autour de lui ?

L'exposition, *Des Vies courantes*, dont le cœur était constitué d'une œuvre sonore de 45 minutes mariant sons du paysage, extraits d'entretiens réalisés avec des habitants et sons créés par l'artiste, a été présentée du 8 juillet au 22 septembre 2023. Au rez-de-chaussée étaient également exposées les réponses au questionnaire de « vie courante », envoyé à 160 habitants du territoire que l'artiste ne connaissait pas : Quel est l'endroit autour de chez vous que vous préférez ? Que reste-t-il de votre enfance ? Décrivez-moi ce que vous voyez devant vous, là, maintenant...

Quand même

Depuis 2016, le Grand Chambord accueille chaque année les architectes et paysagistes de l'atelier Quand même pour enquêter, avec les habitants, sur l'identité du territoire, et pour créer des d'installations signifiantes dans les sites les plus remarquables du paysage. Ont ainsi été créées *l'Entaille* sur l'étang de Montperché (commune de Neuvy), *le Peliau* sur la rive du Beuvron (à Tour-en-Sologne), *les Plateformes de Loire* et *la Cabane du passeur* en bord de Loire (à Montlivault), *la Charrette renversée* au pied du mur de Chambord (à Maslives), *le Périscope* dans la plaine agricole (à Saint-Claude-de-Diray). L'exposition (avril-juin 2024) a donné à voir et à comprendre leur démarche globale en Grand Chambord, leur regard sur chacun des sites sur lesquels ils sont intervenus, en partageant le cheminement de leur réflexion et notamment la manière dont ils accueillent la parole et les affects des habitants. Leurs « autres » créations (en Pays de la Loire, dans la Drôme, etc.) ont également été évoquées. En outre, une

installation éphémère a été présentée, le temps de l'exposition, proposant aux visiteurs la rencontre de sept blocs bruts de matériaux emblématiques du territoire : le tuffeau, le bois de chêne, la terre argileuse de Sologne, la brémaïlle, etc.

Une programmation spécifique a été proposée pour mettre en valeur les installations réalisées en Grand Chambord, en collaboration avec les partenaires de ces installations et avec les partenaires culturels de la Communauté de communes : concerts, rencontres, visites, etc.

Floriane Pilon

De 2021 à 2023, la Communauté de communes a réalisé un Atlas de la biodiversité, c'est-à-dire un inventaire des milieux et des espèces, plantes et animaux, sur son territoire. Dans le sillage de cet inventaire scientifique et technique, le Grand Chambord a invité Floriane Pilon en résidence pour travailler sur le sujet plus circonscrit de la biodiversité des milieux humides.

La démarche de l'artiste a débuté par des rencontres avec les acteurs locaux et des experts de ces zones humides pour comprendre les enjeux de ces milieux. Les propositions artistiques présentées dans l'exposition *Si tu laisses vivre l'étang, il disparaît* (juillet-septembre 2024) étaient ainsi à la fois documentaires et artistiques. Documentaires, car basées sur les témoignages, relevés scientifiques et données collectées auprès des services techniques, des acteurs de terrain et des habitants. Artistiques, car elles traduisaient ces observations en formes visuelles saisissantes et poétiques, relevant d'un travail graphique, sculptural et littéraire.

Des œuvres ont été présentées non seulement dans l'espace d'exposition du Pressoir, mais également en différents lieux de l'espace public de la Communauté de communes, à l'exemple de *L'heure bleue* (diffusion sonore à la nuit tombée dans les rues de la commune de Bracieux) et de *Ici l'eau coule encore* (diffusion d'œuvres au format affiche dans les commerces du territoire).

Des habitants ont été invités à intervenir à certaines étapes de la création des œuvres. Cette collaboration a pris plusieurs formes : des temps d'échanges autour des notes de l'artiste sur les zones humides, la collecte de vase lors du curage d'un étang en vue de créer des fresques, la réalisation de photographies, le modelage d'une œuvre en argile ou encore la réalisation d'une teinture végétale. Ces interactions ont permis d'enrichir le processus créatif tout en approfondissant la compréhension et la sensibilisation aux enjeux environnementaux locaux.

En 2025, les artistes en résidence (en cours) sont Olivier Leroi, pour un projet portant sur le lien au milieu naturel et aux animaux qui peuplent notre paysage, et Laurie-Anne Estaque, qui s'attache à étudier la manière dont les habitants du territoire composent avec l'image touristique de leur lieu de vie.

La résidence proposée

Les éléments ci-dessous permettent de présenter le cadre général du projet. Ce cadre reste ouvert et peut évoluer en fonction des réponses à l'appel à candidature (envies et idées des candidats, nécessités logistiques...). Le projet définitif donnera lieu à une co-construction entre l'artiste, les services de la Communauté de communes concernés et les acteurs du territoire partenaires. L'artiste sera accompagné durant toute la durée du projet (voir plus loin).

Objectifs

- Faire pleinement participer les habitants de la Communauté de communes à la création artistique et aux échanges culturels, dans une démarche d'exercice des droits culturels, à l'échelle des 16 communes qui composent le Grand Chambord,
- Favoriser les rencontres et le lien social et intergénérationnel, dans le cadre de rdv culturels et artistiques ouverts à tous et conviviaux,
- Sensibiliser et mobiliser les habitants du territoire et ses touristes aux enjeux spécifiques du paysage du Grand Chambord ; dans le cadre spécifique de cet appel à candidature, il s'agira de contribuer à la conscience du risque d'inondation du fleuve Loire et de ses affluents, de mettre en lumière la vulnérabilité du territoire du Grand Chambord autant que son potentiel de résilience,
- Contribuer à l'attractivité du territoire à travers une programmation culturelle identifiable et lisible (la saison *Wahou !*),
- Soutenir la création artistique à travers l'accueil d'artistes en résidence.

La résidence s'adresse à tous les artistes plasticiens professionnels du champ de la création contemporaine.

Le thème : la Loire et ses affluents, le risque d'inondation et la conscience du risque

>> Une étude globale du Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires (2023) portant sur Les Français et les risques environnementaux est disponible ici :

https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2023-12/datalab_123_risques_environnementaux_decembre2023.pdf

>> Des ressources pour mieux connaître la Loire d'un point de vue culturel :

[Connaître - - Val de Loire patrimoine mondial - 22624](#)

La durée de la résidence : neuf semaines, entre l'été 2025 et l'été 2026

Le calendrier de travail sera proposé par l'artiste en fonction de ses disponibilités et des contingences spécifiques de son projet. Toutefois, un premier temps de travail sera calé à l'été 2025 pour que l'artiste découvre le territoire à la même période que celle durant laquelle le parcours sera proposé en 2026. Le parcours devra être proposé aux publics à compter du 10 juillet 2026 et jusqu'au 20 septembre de cette même année.

La participation des habitants au projet artistique

La participation des habitants est au cœur des enjeux de la résidence artistique, en adéquation avec l'engagement de la Communauté de communes en faveur du respect et de l'application des droits culturels des personnes. Les modalités de cette participation seront proposées par l'artiste, dans le cadre d'échanges avec le service du développement culturel quant à leur faisabilité.

Pour favoriser cette mobilisation, le projet pourra s'appuyer sur des collectifs existants (associations, écoles, entreprises, etc.), sans exclure de s'adresser aux habitants de manière individuelle.

La restitution : un parcours dans le paysage

Le travail réalisé durant la résidence donnera lieu à une ou plusieurs œuvres se déployant le long d'un parcours à imaginer dans le paysage, en dialogue avec la Loire et ses affluents. La réalisation d'une ou de plusieurs œuvres en extérieur est donc privilégiée. Ce parcours sera proposé aux habitants et aux touristes du 10 juillet au 20 septembre 2026. Le projet devra se conformer aux nombreuses restrictions réglementaires s'appliquant à toute intervention relative au paysage, au fleuve, aux berges de la Loire et à celles de ses affluents.

En outre, le parcours devra passer par le Pressoir – espace culturel du Grand Chambord. Le lieu, située sur la place principale de Saint-Dyé-sur-Loire (Petite cité de caractère), comprend deux salles d'exposition (65m² au rdc et 82 m² à l'étage) ainsi qu'une salle de médiation. Le Pressoir pourra être utilisé comme lieu d'accueil d'une œuvre, d'une exposition, de projections, etc. Il est ouvert du mercredi au dimanche. Un médiateur ou une médiatrice y accueille les publics.

Le terrain de jeu proposé correspond à un territoire d'environ 25 km de long du nord au sud, aménagé en piste cyclables et chemins ruraux le long de la Loire, articulé avec des affluents traversant des bourgs et des villages dans un contexte très rural.

Le projet sera documenté au moyen d'une publication : *les Cahiers Wahou !*

L'accompagnement de l'artiste

L'artiste sera accompagné dans le bon déroulement de sa résidence pour : sa découverte du territoire, la mobilisation des habitants, la sollicitation de partenaires, la faisabilité réglementaire de son œuvre. L'artiste devra être autonome dans ses temps de travail avec les habitants.

Lors de sa résidence, l'artiste sera mis en relation avec le réseau des acteurs culturels et artistiques du Grand Chambord.

Les supports de communication seront créés et diffusés par la Communauté de communes.

Les moyens matériels et financiers

L'artiste devra se véhiculer par ses propres moyens sur le territoire.

Le lieu de travail de l'artiste n'est pas prédéfini. Il sera identifié en fonction du projet retenu.

L'hébergement sera directement pris en charge par la Communauté de communes du Grand Chambord.

Les frais de déplacements et de repas seront remboursés dans la limite de 5000 € TTC.

Le budget des ateliers de participation, de production et de scénographie (hors rémunération de l'artiste sur ces étapes) est plafonné à 20 000 € TTC.

La rémunération de l'artiste

La rémunération de l'artiste pour l'ensemble du projet est établie à 10 000 € TTC.

Un contrat sera établi entre l'artiste sélectionné et la CCGC pour spécifier les engagements de chacun.

Pour déposer sa candidature

1/ Réception des candidatures

Les candidatures sont à adresser par courriel au format PDF, **au plus tard le 20 avril 2025** à l'adresse : nicolas.blemus@grandchambord.fr

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces suivantes :

- Un CV mentionnant les coordonnées personnelles et professionnelles complètes du candidat ou de la candidate (nom, prénom, date de naissance, adresse postale, courriel, téléphone, N° SIRET, N° MDA ou AGESEA...) ainsi que son parcours.
- Un dossier illustré représentatif du travail du candidat ou de la candidate (book/portfolio) présentant ses recherches, ses réalisations, ses projets et ses publications.
- Une note de 30 lignes évoquant : les motivations du candidat ou de la candidate, le ou les types d'habitants avec lesquels le candidat ou la candidate aimerait a priori travailler, et une ou plusieurs pistes relatives à la manière dont il ou elle pourrait s'emparer du thème proposé. Rien ne sera lu ou pris en compte au-delà de cette note brève.

2/ Présélection

Mi-mai, trois candidats et candidates seront présélectionnés suivant les critères suivants :

- Qualité du parcours artistique et de ses références.
- Singularité de la démarche de l'artiste.
- Adéquation du parcours de l'artiste entre les projets menés précédemment et le projet de résidence. Une attention particulière sera portée sur les démarches de création en lien avec un territoire, ses ressources et ses habitants, dans une dynamique de co-construction.

3/ Conception et rédaction des propositions de projet

Les trois artistes présélectionnés se verront demander une note d'intention présentant de manière détaillée la démarche que chacune et chacun souhaiterait engager : manière d'aborder le thème proposé, modalités d'implication des habitants, perspectives quant à la forme de la création et quant à l'exposition de restitution, calendrier envisagé, budget prévisionnel, etc.

4/ Jury

Fin juin, les trois artistes présélectionnés présenteront leurs propositions devant le jury. A l'issue de ces présentations, l'un ou l'une des artistes sera retenu. Les deux artistes non retenus se verront proposer un dédommagement (frais de déplacement et rémunération) de 800€ TTC.

Les candidatures seront examinées par un jury composé d'élus, de professionnels de la culture et de partenaires techniques.

Le calendrier prévisionnel

Clôture de l'appel à candidature : 20 avril 2025

Jury de présélection, qui retiendra trois candidats et candidates : mi-mai 2025

Date de dépôt d'une proposition de projet par les trois candidats et candidates issus de la présélection : mi-juin 2024

Jury de sélection de l'artiste lauréat ou lauréate : fin juin 2025

Premier temps de présence de l'artiste sur le territoire : entre la fin août et la fin septembre 2025

Parcours de restitution de la résidence : du 10 juillet au 20 septembre 2026

Pour tout renseignement

Vous pouvez contacter Nicolas Blémus, chef de projet de développement culturel à la Communauté de communes du Grand Chambord : nicolas.blemus@grandchambord.fr.